

L'écho du Mont



Madame, Monsieur, Cher(es) ami(es),

Voilà près de deux ans que nous vivons avec le Covid. Ce virus venu d'ailleurs s'est propagé sur toute la planète causant plusieurs centaines de milliers de victimes. Il a bouleversé nos habitudes et imposé des contraintes nécessaires. Mais la découverte de vaccins a permis le ralentissement de l'épidémie. Nous ne remercierons jamais assez le personnel médical pour son dévouement auprès des malades.

Au printemps prochain les 10 et 24 avril, se dérouleront les élections présidentielles. Le président élu devra faire face à plusieurs défis :

- la dépendance de la France dans différents domaines (santé, médicaments, industrie, énergie...)
- le renchérissement et la rareté d'un certain nombre de produits essentiels.
- le réchauffement climatique
- l'unité du pays face aux extrémistes
- la sécurité

La commune a, quant à elle, retrouvé ses activités. Le nouvel atelier communal vient d'être terminé. Voilà deux ans, à son emplacement, était une friche. Que de changements !!

Cet été, l'Office du Tourisme de Villersexel a programmé 4 visites guidées du château, commentées par une guide conférencière. Elles ont rencontré un vif succès. Encore merci à la famille Clavel pour avoir permis ces visites.

Pour l'hiver nous nous sommes équipés d'une saleuse. Celle-ci nous permettra de faire face en cas de verglas.

En 2022, nous projetons :

- la mise en sécurité de l'arrêt bus route de Lure
- le remplacement des abris bus
- la mise en place d'une chicane rue de la saline
- un certain nombre de travaux de voirie
- le changement d'une chaudière dans un logement

Voilà en quelques lignes les projets les plus importants.

Bientôt 2022 !!

Pour cette nouvelle année si proche, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux et

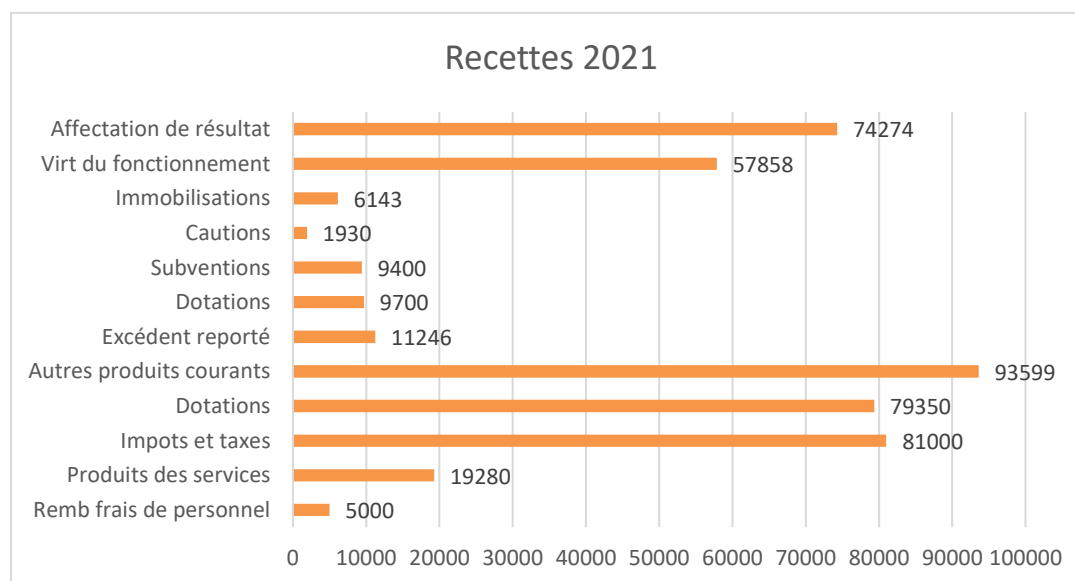
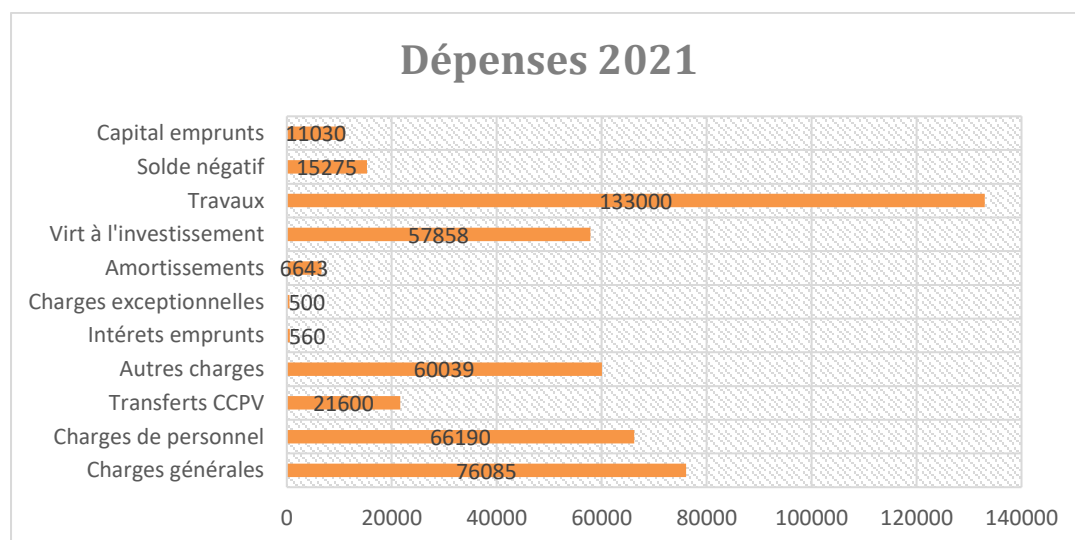
.....prenez soin de vous.

Le maire,
Jean-Marie RONDEY

Les décisions du conseil municipal

Subventions versées	
ADMR SSIAD	30
AMICALE ANCIENS COMBAT GOUHENANS	200
ASSO FRANCAISE SCLEROSES EN PLAQUE	30
AVENIR GYMNIQUE	30
LA JOIE DE VIVRE	300
PREVENTION ROUTIERE	30
SECOURS CATHOLIQUE	50
30 MILLIONS D'AMIS FONDATION	1050
ASEP ECOLE PUBLIQUE ATHESANS	150
CHATSNONYMES	150
CROIX ROUGE FRANCAISE	50
ONAC/SD70/BLEUETS	30
FONDATION DU PATRIMOINE	55
AFM TELETHON	50

Budget communal



PRINCIPAUX TRAVAUX 2021

Remise communale	99 000 €	Voirie	20 000 €
Logements communaux	10 000 €	Achat saleuse et autres	3 000 €

Budget forêt

Prévision de revenus	51 700	Programme de travaux ONF	31 100
Excédent 2017	112 763		

Budget assainissement

Prévision de revenus	22 000 – redevance	Travaux éventuels	21 186
----------------------	--------------------	-------------------	--------



Taux d'imposition

- Foncier bâti = 9.27 %
- Foncier non bâti = 18.43 %

Autres décisions

- Renouvellement de diverses conventions :
 - Ingénierie 70 pour l'assistance informatique
 - Centre de gestion 70 pour la médecine préventive
 - Sofaxis pour le contrat groupe statutaire
- Nouvelles conventions avec :
 - Présence verte pour une participation financière de la commune aux nouveaux abonnés
 - Archives départementales pour le dépôt d'archives communales anciennes
- Motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Lure
- Demande de subvention au titre de la DETR pour le hangar communal
- Achat d'un terrain (derrière le nouvel hangar)
- Motion de soutien à EDF contre le projet Hercule
- Soutien à la COFOR contre le projet d'état/ONF
- Détermination des travaux et choix d'entreprises pour la forêt communale
- Création d'un poste de rédacteur suite à promotion interne et mise à jour du tableau des effectifs
- Modification du mode de calcul des charges d'électricité de la salle des fêtes

Purement administratif

Environnement

Comme chaque année et malgré de nombreuses informations à la population, il est toujours aussi navrant de constater :

- Des feux de végétaux mais également d'ordures ménagères ou autres déchets
- Les dépôts sauvages de gravas et de végétaux dans les 4 coins du village

Espérons que 2022 verra une prise de conscience, pour le fameux monde d'après !!!!!

Année électorale

Les élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril 2022.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales à n'importe quel moment désormais ; sur une année à scrutin, il faut par contre, vous inscrire sur les listes au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

2022 sera une année de refonte des listes, c'est-à-dire une renumérotation complète, toutes les personnes inscrites recevront donc une nouvelle carte électorale, au plus tard une semaine avant le 1^{er} tour.

Pensez à vérifier votre statut d'électeur, si vous êtes récemment inscrits sur la liste, au plus tard fin février, sur : [Services Publics.fr](https://services-publics.fr)

Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Interroger sa situation électorale

Les jeunes ayant réalisés leur journée citoyen sont inscrits d'office, il n'y a pas de démarche à faire.

Trésor public

Depuis le 1er septembre 2021 la trésorerie de Lure s'occupe uniquement des questions de fiscalité (Impôts sur le revenu, TF, TH, TVA, CFE, CVAE..)

Pour toutes questions relatives à des factures locales (OM, eau, assainissement, loyers..), il faut désormais s'adresser à :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LUXEUIL LES BAINS
17, rue Jean Jaurès
BP 90113
70300 LUXEUIL LES BAINS

Ouverture des guichets :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h00

Accueil téléphonique : 03 84 93 88 54

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Communication - Rappel

Il existe une liste de diffusion par voie électronique, gérer par le secrétariat de mairie, permettant :
De recevoir les informations rapidement
De limiter les tirages sur papier

Elle est réglementée par le RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données) assurant notamment la confidentialité des adresses électroniques. Aucune adresse n'est communiquée à quiconque.

Les envois de message se font avec une liste non visible par les destinataires.

Vous pouvez vous y inscrire sur simple demande en mairie.

Documents d'identité

La commune ne disposant pas de l'équipement nécessaire, les cartes d'identité et passeports se font dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Depuis le 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficie de la nouvelle carte. La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 12 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Nouveaux arrivants

Pensez à vous faire connaître en mairie. Cela nous est utile, pour l'école, les cartes jeunes, les cérémonies et c'est plus sympathique de vous connaître.

Horaires d'ouverture

La mairie

Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 8h00 à 10h00 Jeudi de 16h00 à 18h00
(ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires si besoin, n'hésitez pas à demander)

L'agence postale communale

Lundi –Mercredi - **Vendredi** de 9h30 à 11h30

ATTENTION l'agence a modifié sa permanence de fin de semaine, c'est désormais le vendredi au lieu du samedi.

L'Agence Postale Communale



Ouverte en 2015, dans une partie de l'ancienne école, elle est tenue depuis maintenant 5 ans par Sylvie GARNIER, qui nous accueille toujours à l'écoute et souriante.

Auprès d'elle, vous pouvez réaliser un certain nombre d'opérations :

Courrier et colis :
Retrait et dépôt de colis, lettres et recommandés
Affranchissement de colis et lettres

Achat de timbres, enveloppes Prêt-à-Poster, emballages, Chronopost
Service de réexpédition et garde du courrier.



Services financiers :

Retrait d'espèce sur un compte courant postal, sur Postépargne ou sur un livret d'épargne
Libre accès au site de la banque postale pour consultation de son compte, sur une tablette mise à disposition

Vente de produits La Poste Mobile :

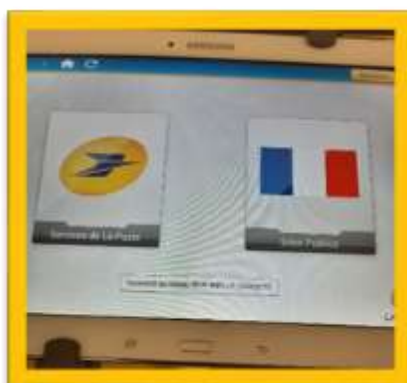
Cartes SIM, abonnements sans engagement, forfait + mobile



Vous pouvez également trouver des pièces de collections Monnaie de Paris, de jolis timbres ...

Une tablette est à votre disposition, pour consulter vos comptes, accéder aux différents services publics (impôts, CAF ...).

L'Agence Postale Communale est un service public, il faut la faire fonctionner pour sa pérennité. Donc allons-y, souvent, même pour 2 timbres



Amicales des Anciens Combattants

Notre association comme toutes les autres, celles du monde combattant ou celles d'une autre cause ont subi les effets de la crise sanitaire – variant A.B.C.D- osons espérer que ce satané COVID n'épuiserait pas toutes les lettres de l'alphabet Français avant de tirer sa révérence.

*Deux années blanches, espérons que 2022 et les années suivantes seront marquées par de nouvelles activités de l'amicale. Nous avons déjà programmé la venue de la chorale « **LA CLE DE SOL** » à l'église de **GOUHENANS** le 14 mai 2022. Un concours de pétanque dont la date reste à définir et peut-être, si le nombre de participants est suffisant, une sortie d'une journée, et bien sûr comme toutes les années les cérémonies patriotiques du 8 mai et 11 novembre.*

*Notre effectif est en diminution, 16 adhérents à ce jour avec une nouvelle entrée, celle de **Mr Hervé CORDIER** habitant de **GOUHENANS** et membre du Conseil Municipal.*

*Trois décès depuis 2018, **Mr Roland BACCHETA** (Villersexel), **Messieurs Yves HENRY et Jean DUHAUT (GOUHENANS)**. Nous avons une pensée pour eux, une minute de silence a été demandée au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28/10/2021.*

*Le confinement nous a imposé un temps d'arrêt à nos activités, mais il nous a permis de comprendre combien nous avons besoin de convivialité, de rassemblement dans cette société qui s'individualise, de cette société où prônant le « **sur mesure** », de cette société où l'émotion l'emporte sur la raison, l'instinct sur la culture, la violence sur l'ordre, de cette société où l'individu perd le sens du geste à la finalité collective.*

Pouvons-nous encore compter sur les valeurs citoyennes que le monde combattant porte et incarne pour redonner le sens du civisme à nos jeunes souvent en recherche de repères.

*Fortes de leur rayonnement national les associations **UNC – Amicale AC – Souvenir Français**, fortes de leurs convictions, de leur engagement doivent faire vivre ces valeurs dans le cœur et l'esprit de notre jeune génération. Car c'est elle qui constituera la nation de demain.*

Le président

Christian PLAISANCE



La cérémonie du 11 novembre 2021 s'est déroulée en public en présence du Maire, Jean-Marie RONDEY, du conseil Municipal, des membres de l'amicale des anciens combattants et de leur Président Christian PLAISANCE.

Les enfants, Amélia et Clara de Gouhenans, Paolo et Paul du Val de Gouhenans ont lu l'allocution de Mme la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Les jeunes ont entonné la Marseillaise et le public s'est joint à eux.

Monsieur le Président des Anciens combattants a remercié chaleureusement Léo CHOINKA pour son implication dans la collecte du Souvenir Français.

En mémoire de ces jeunes combattants tombés pour notre liberté.... Ne les oublions pas....



N. caudatus
forming
flexible
stems. juv.

Timberley

On n'oubliera jamais ce qui c'est passé, cette guerre était atroce, beaucoup de gent sont mort, des gent innocent, des enfants...

Mylane

Walters
family
house
Lila

Stop les tirs les bombardement
et. Mahé

la guerre c'est pas bien
Pour nous et les soldats

N'oublions
jamais cette
guerre
Emeline

Pauvre soldat mort à la
 guerre faire à leur amour.
Niklas P

On n'oubliera jamais cette
gerre. *Ophélie*

Il ne faut pas oublier nos soldat

et ces guerres qui ne doivent pas recommencer

James-Alexander on nous oubliera
jamais
selon



pourquoi ces
guerres inutiles - Nicolas T

N'oublions
jamais ce que les
soldats ont fait pour
nous policiers

La guerre était imminente pour les
soldats et pour nous nous nous obligeons
jamais le jour c'est passé pendant la
guerre 1914

Nov. À la guerre,
Au soldato,
Noble à la guerre...

Classe de CM1-CM2
Mme Demillier-Berner

Ecole primaire
11 rue de l'église
70 110 Athesans
03.84.20.10.55
ecole.athesans@ac-besancon.fr



Christophe Lejeune
2^{ème} circonscription de Haute-Saône

Madame, Monsieur,

Notre maîtresse nous a parlé du Parlement des enfants. Nous avons été séduits par l'idée de pouvoir faire entendre nos voix d'enfants dans un monde d'adultes. L'idée de devenir le législateur d'un jour nous semblait très sérieuse.

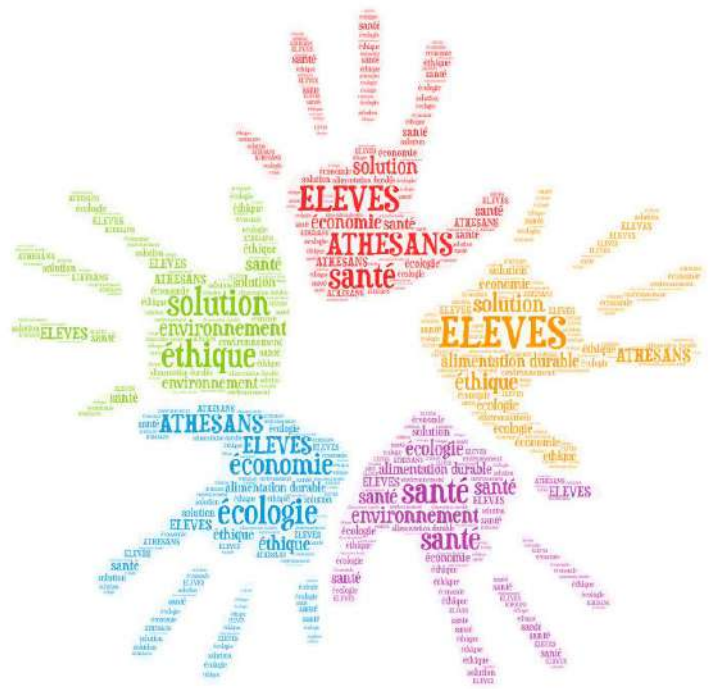
Et puis nous avons fait quelques recherches sur l'alimentation durable. En 30 ans, le contenu de notre assiette a profondément changé. Les aliments parcourent de nombreux kilomètres avant d'être consommés, le contenu de l'assiette est déséquilibré : nourriture transformée, excès de graisses, de sel et de sucre, produits déconnectés de leur saisonnalité, etc. avec de nombreuses conséquences sur la santé et l'environnement.



Alors nous qui connaissons le 22^{ème} siècle, nous avons décidé de réagir et de nous impliquer. Nous voulons être fiers du monde que nous laisserons à nos descendants, ne pas avoir à en rougir.

Nous souhaiterions donc avoir ce privilège d'être la classe qui sera choisie pour la 2^{ème} circonscription électorale de la Haute-Saône.

Les CM d'Athensans



Christophe Lejeune
2^{ème} circonscription de Haute-Saône

Mme Demillier-Berner
Ecole primaire
11 rue de l'église
70 110 Athesans
03.84.20.10.55

Classe de CM1-CM2

CM2

AUBERTIN Kimberley, BOIS Shyline, BUSATTO Ethan, DUBOIS Ophélie, ESMIEU Coralie, FOURNIER Nolan, GUILLAUME Mahé, JACQUOT Valentino, JOUBERT Noah, JOUILLE Maëly, LAMBOLEZ ARNAUD, NAU-LEGROS Alicia, PARISOT Jason, PERROT Gaëtan, PHEULPIN Nicolas, RASCAGNERES James-Alexander, THIVIND Emeline, THIVIND Pauline, VOIDEY Mylane

CM1

GARRET Anaïs, HOSATTE Louna, MASSARD Lola, THUEILLON GUIBELIN Nicolas, TISSERAND Max, TOZZI Noa

PROPOSITION DE LOI

Proposition de loi visant à rendre les écoles actrices d'un mouvement éducatif vers une alimentation durable et équilibrée.

EXPOSE DES MOTIFS

Qu'elle soit ordinaire ou exceptionnelle, naturelle ou travaillée, la nourriture est source de découverte, de plaisir, de bons moments partagés et participe grandement au bien-être des humains.

Nous ne connaissons pas le terme d'alimentation durable alors nous avons fait quelques recherches.

Nous avons appris qu'en 30 ans, le contenu de notre assiette a profondément changé.

Les aliments parcourent de nombreux kilomètres avant d'être consommés.

Le contenu de l'assiette est déséquilibré : la nourriture est transformée, ce qui implique souvent un excès de graisses, de sel et de sucre.

Les produits alimentaires sont déconnectés de leur saisonnalité, avec toutes les conséquences sur la santé et l'environnement que cela peut produire : pour les amener en France, il faut utiliser des moyens de transport comme l'avion, le bateau, le camion qui consomment beaucoup d'énergie pour se déplacer et donc polluent beaucoup.

Le gaspillage alimentaire est très élevé en France : les fruits déformés ne sont pas mis en vente, les consommateurs achètent trop de nourriture et ils jettent quand la date de péremption est dépassée.

Les solutions sont pourtant bien connues de tous mais par manque de moyens financiers, d'engagement écologique, de temps, encore trop peu de familles mettent en place des choses simples : consommer local, de saison, non transformé, réduire les emballages etc.

Alors nous qui connaissons le 22ème siècle, nous avons décidé de réagir et de nous impliquer. Nous voulons être fiers du monde que nous laisserons à nos descendants, ne pas avoir à en rougir.

Pour faire des enfants des consommateurs éclairés, pour faire qu'ils deviennent demain des citoyens plus responsables qui favoriseront le passage de la société de l'avoir à la société de l'être, informer n'est pas suffisant. Il faut que ces enfants deviennent acteurs !

Et pour qu'ils soient acteurs, toute la communauté éducative doit s'engager dans le projet : collectivités locales, artisans locaux et familles.

PROPOSITION DE LOI

Article 1er

Les collectivités locales ayant la compétence des cantines et périscolaires s'engagent à demander aux prestataires de restauration de confectionner au moins un repas par semaine avec des aliments locaux et issus de l'agriculture biologique.

Sur les menus, les noms et adresses des producteurs locaux seront inscrits afin que les parents puissent s'y approvisionner.

Article 2

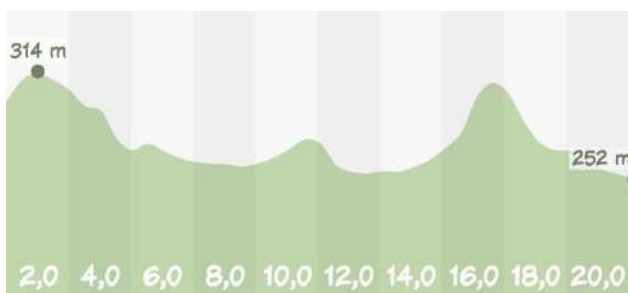
Lors de la semaine du goût, les artisans locaux peuvent s'inscrire sur un site dédié pour informer les enseignants qu'ils participent à l'événement. Des box contenant leurs productions locales prêtes à être goûtées pourront être achetées par les écoles.

Article 3

Un système de paniers de produits locaux à retirer dans les établissements scolaires sera mis en place grâce à l'aide d'une AMAP. Les familles n'auront pas à perdre de temps à aller les chercher ailleurs : ils seront disponibles à l'école lorsqu'elles viennent chercher leurs enfants selon une périodicité à prédéfinir.

Notre sortie vélo-accrobranches

Le vendredi 25 juin, nous avons fait une sortie vélo et accrobranches. Les 44 élèves de CM, ainsi que quelques CE2 ont pris le départ accompagnés de 10 adultes au bord de la voie verte à Gouhenans. 2 voitures accompagnatrices nous rejoignaient régulièrement le long du trajet.



Le trajet était plutôt en descente mais il y avait une difficulté dans le bois de Bonnal ! C'était compliqué et salissant.



3 heures et 20 km plus tard, nous sommes arrivés à Rougemont. Nous avons pique-niqué au bord du cimetière militaire.





Le PAN est venu chercher nos vélos pour les rapporter à l'école sur une remorque et nous sommes partis en bus à Chiénans faire de l'accrobranches.

Nous avons fait les pistes violette, jaune, verte et bleue.

Peules 3 filles de CM2 ont fait la piste rouge !

Les parents et la maîtresse sont aussi montés dans les arbres.



C'était une super journée et nous n'avons même pas eu de pluie !

Merci aux nombreux parents accompagnateurs à vélo et en voiture.

MOTO 90 TRIAL CLUB

L'activité du MOTO 90 TRIAL CLUB a été bien perturbée par le Covid 19 cette année avec l'annulation du trial du 7 mars et de nombreuses séances Ecole de Conduite.

La reprise de la saison 2021/2022 s'est faite le 3 octobre par une journée « Trial famille » et « découverte trial Dames »

Belle réussite pour cette première édition, avec 24 participants(es) dont 6 dames qui ont parcourus les 5 zones autant de fois qu'ils le désiraient.....



Et la Découverte trial Dames a bien fonctionné avec 10 participantes qui ont pu découvrir le plaisir du trial en essayant sur notre plateau éducatif 3 types de motos : Moto moderne, moto pré 80 et moto électrique.



Merci à Grégory de la Ste **Hautdoubselectricmoto** pour la mise à disposition de 2 motos

Les 2 coupes offertes par La Mairie de Gouhenans ont été remises par M Le Maire à Emylou notre plus jeune trialiste participante et Marjorie pour son 1er trial.



Vers 16 h retour au parc pour clôturer cette journée par le pot de l'amitié et la remise des trophées aux 8 familles représentées et aux 6 dames.

La journée s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Le MOTO 90 Trial Club vous donne rendez-vous le dimanche 13 mars 2022 pour la 1ere manche des Challenges UFOLEP du Grand Est et du Trophée AFATA (Association Française de Trial à l'Ancienne).

Pour tous renseignements sur le fonctionnement de cette Ecole de Conduite et les modalités de decouverte du trial moto vous pouvez contacter Jean-Luc Forestier (jeanluc.forestier@wanadoo.fr).

Un grand remerciement à la Municipalité de Gouhenans pour l'accueil de notre club et à Monsieur le Maire de Gouhenans pour son autorisation pour cette journée spécifique.



Avancement de la campagne de stérilisation des chats errants.

La campagne de stérilisation des chats errants s'est prolongée en 2021. Ce sont 8 femelles et 6 mâles qui ont été pris en charge. En tout 14 minous qui viennent s'ajouter aux 52 de 2020. Ce qui fait un total de 66 depuis le début de l'aventure.

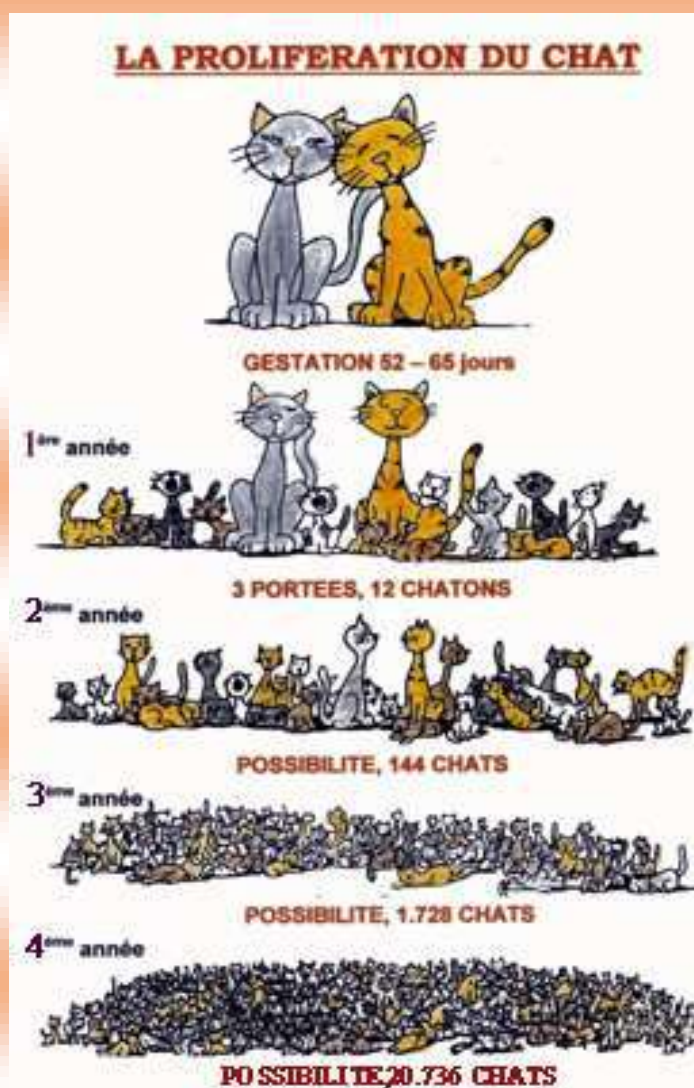
Il reste quelques récalcitrants que nous attraperons tôt ou tard.

Nous vous invitons à signaler en mairie tout nouveau chat ou chaton errant non connu, que vous pourriez repérer. Il faut savoir que ceux-ci peuvent être tout simplement perdus et recherchés par leur famille.

Grâce à nos actions nous pouvons dire avec certitude que nous avons évité le pire en matière de prolifération féline.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause.

Hervé et Fabienne





Nettoyage de l'église

Samedi 23 novembre, bénévoles et membres de l'équipe municipale se sont réunis pour un nettoyage de notre église. Munis de balais, têtes de loup, chiffons et aspirateur, la poussière et les toiles d'araignées n'ont pas résisté à ces fées du logis. Les boiseries et les chaises ont eu droit aussi à un bon dépoussiérage et à un bon petit coup de cire.

C'est dans une église propre et dépoussiérée qu'un office et un baptême ont été célébrés le samedi suivant.

L'église Saint-Etienne est ouverte tous les jours de 7h à 20h.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent à en prendre soin, ainsi qu'à celles qui la fleurissent.



Hervé Cordier

**Equipe de chocs en
pleine action**

Le nouveau bâtiment communal est achevé !!

Voici deux ans, le conseil municipal s'interrogeait sur le devenir de l'ancienne remise communale, en face de l'église.

Son exigüité (difficulté de stocker tout le matériel, une partie de celui-ci est remise à l'extérieur), sa situation, proche de l'église et en bordure de rue dans un virage, nous ont amené à envisager la construction d'un bâtiment plus rationnel, pratique et aux dimensions appropriées.

Plusieurs étapes ont été nécessaires :

- Choix de l'emplacement et achat du terrain
- Demandes de devis et choix des entreprises
- Recherche de subvention
- Demande du permis de construire et des différentes autorisations
- Phase de réalisations et suivi des travaux
- Aménagement intérieur

Bien sûr cela à un coût, résumé ci-dessous Mais aucun emprunt n'a été contracté !!

Ainsi la commune s'est dotée d'une infrastructure moderne, aux normes et adaptée à nos besoins. Notre ouvrier technique, Thomas, apprécie celui-ci.

Ne sont pas compter les aménagements intérieurs (établis, armoires) en cours d'acquisition.

Achat du terrain :	12 080.00 €
Architecte :	1 600.00 €
Travaux :	92 270.01 €
Subvention obtenue :	30 406. 27 €
Soit un coût pour la commune :	<u>75 543.74 €</u>



Vous êtes ici





L'œil dans le rétro



TAM TAM GOUHENAIS

Si vous voulez passer un moment convivial pour avoir la forme et les formes

Venez déjà tester gratuitement un ou deux cours de gym avant de vous inscrire

Le vendredi soir de 19h40 à 20h40

Salle de réunion du Conseil Municipal de GOUHENANS

Nous serons ravies de vous y accueillir

Pour tout autre renseignement

Contactez Béatrice au 06 45 90 70 37



Béatrice

Club la Joie de Vivre de GOUHENANS

On vous invite à participer à des activités
tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00



- Jeux de cartes : Belote, Tarot...
- Jeux de sociétés : scrabble, triominos...
- Bricolage, activités manuelles
- Tricots
- Et encore plein d'autres choses

Un goûter coupe l'après-midi.

Nous proposons aussi des sorties dans l'année, des exemples des années précédentes :

- Les grenouilles chez Berthe à Seveux
- Un repas spectacle au Paradis des Sources à Soultzmatt
- Une croisière déjeuner sur la Saône

Le club est ouvert à tout le monde, on recherche de nouveaux adhérents et ainsi éviter l'isolement. Rejoignez-nous.

L'adhésion est de 17 euros par personne pour l'année.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous appeler :

+ Marie GRANDHAIE : 06 84 46 66 25 ou au 03 84 20 10 42

+ Alain NICOT : 03 84 20 14 04





Fleurissement 2021

Jardins visibles de la rue

1^{er} : M et Mme PITOUN, grande rue

2^{ème} Mme VIRON, rue des Aynans

3^{ème} Mme CHEVALIER, rue du château

A citer : M et Mme BOULIFARD – Mme GOUDET – M et Mme LOMBARD – M THIEBAUD – M et Mme PARMENTIER – M et Mme BERSOT – M et Mme TEREFENKO

Fenêtres, murs et balcons

1^{er} : M et Mme CORDIER G, rue des Aynans

2^{ème} : M et Mme LORIOZ, rue des époisses

3^{ème} : M et Mme RAUDIER, route de Lure

A citer : M et Mme GROSJEAN – M et Mme BARBIER

Aménagements décoratifs divers ou actions décoratives sur la voie publique

1^{er} prix : M et Mme BARDET, rue des champs Vuillemey

A citer : Mme MAY – M et Mme GROSJEAN – Mme MASSON D

Un grand merci à toutes les personnes qui participent à l'embellissement du village, et ce, malgré des conditions météorologiques parfois capricieuses.

Félicitations

Quentin Liefroy	Brevet des collèges	mention très bien (2020)
Clara Lyautey	Brevet des collèges	mention très bien
Lilou Martin Sieger	Bac général	mention assez bien
Romain Masson	Bac pro TP	mention très bien
Anthony Curtil	Brevet des collèges	mention assez bien

Cartes Avantages Jeunes

37 cartes ont trouvé
destinataires en 2021



Anne-Marie BARBIER et Laurie GROSJEAN sont venues trouver les habitants de Gouhenans, pour récolter la somme de 370 € pour cette belle cause. Merci à elles et aux généreux donateurs.

Présence verte

Le 26 mars dernier, la commune a signé une convention avec l'association Présence Verte :

Extrait de cette convention :

ARTICLE IV :

En raison du partenariat introduit par la présente convention, lorsque la Mairie conseillera à ses administrés le service Présence Verte, les futurs abonnés résidant dans la commune bénéficieront :

- d'une réduction de 30 € par an sur leur abonnement – pris en charge par la Mairie

Chaque année, au mois de janvier, une facture sera envoyée à la Mairie pour les abonnés actuels.

Pour les nouveaux abonnés en cours d'année, une facture sera établie séparément.



La téléassistance c'est facile et sécurisant.

C'est un système qui permet d'envoyer une alarme 24h/24 et 7 jours sur 7 à des opérateurs qualifiés.

Concrètement, une personne formée au traitement et résolution des situations d'urgence prend en charge l'alarme déclenchée. Cette alarme peut être déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique.

L'installation est simple et se fait par un technicien sur le lieu d'habitation. D'un côté, un déclencheur porté au poignet ou en collier, le fameux bip comme il est souvent appelé. Il a une portée de 60 à 80 mètres. De l'autre un transmetteur posé au domicile de l'abonné au travers duquel l'opérateur de la centrale d'écoute entre en conversation avec ce dernier.

Le transmetteur se pose simplement dans une pièce de la maison,

La téléassistance relève toujours de ce même processus simple, géré par des personnes qualifiées.

SCODEM DES 2 RIVIERES



Comme vous le savez, notre syndicat de collecte des ordures ménagères s'est considérablement étendu sur le département du Doubs et s'appelle dorénavant SCODEM des 2 rivières.

Des pratiques très différentes selon les secteurs géographiques ne pouvaient plus durer au sein d'un organisme unique. Il a donc été décidé d'uniformiser les méthodes de ramassage ainsi que la facturation pour arriver bientôt à un même tarif pour un même service sur l'ensemble du nouveau territoire.

Sur notre communauté de communes, la facturation à la pesée nous a incités à trier toujours plus et toujours mieux. Maintenant que ces automatismes sont en place, nous allons passer à un système différent pour remédier aux imperfections du précédent.

En effet, les inconvénients de la pesée sont très faciles à comprendre. Pour payer moins, on peut être tenté de jeter ses ordures au bord de la route ou en forêt ou encore de les brûler au fond de son jardin. La nature a trop souffert de ces incivilités et le syndicat également car les frais de ramassage sont sensiblement identiques quelle que soit la quantité collectée.

Il faut savoir que certains de nos concitoyens ne présentent jamais leurs poubelles et prétendent ne produire aucun déchet... vous y croyez-vous ???

Le principe de la levée devrait permettre de réduire considérablement les dépôts et l'incinération sauvages. Pour le syndicat, les prévisions de recettes seront plus faciles à cerner et le budget probablement plus simple à établir.

Vous avez peut-être reçu un nouveau bac dernièrement, ce n'est pas un hasard, la contenance de votre ancienne poubelle ne correspondait plus au nombre de personnes de votre foyer. Des ajustements seront réalisés à chaque évolution, il est donc très important que vous signaliez tout changement de situation, merci d'avance.

Passons sans plus tarder à la question financière. Votre facture sera composée d'une part fixe donnant accès au service et d'un forfait tenant compte du nombre de personnes de votre foyer incluant 12 levées par an.

Une levée est un terme technique qui correspond tout simplement à un ramassage, la notion de poids n'intervient donc plus dans la facturation.

ATTENTION, au-delà de 12, les levées supplémentaires seront facturées en plus. Si vous trie bien et si vous gérez bien votre planning les 12 levées devraient suffire.

Quand il s'agit de payer, c'est toujours trop cher quel que soit le motif mais il faut parfois prendre le temps de se poser les bonnes questions.

En France, nous avons la chance d'être débarrassés de la quasi-totalité de nos déchets et pour une bonne partie, sans nous déplacer. En Haute-Saône, nous sommes plutôt en avance en matière de tri et de recyclage.

Quand vous payez votre facture, dites-vous que votre argent est bien placé. Votre contribution permet à toutes et tous de vivre dans un environnement relativement propre et agréable. Vous participez également au financement des salaires de quelques concitoyennes et concitoyens consciencieux qui se donnent à fond pour vous servir et pour certains, la nuit par tous les temps quand vous faites de beaux rêves, bien au chaud.

Je vous souhaite beaucoup de bonnes choses pour 2022 et vous demande solennellement de respecter notre beau village et la nature en général, source de vie et de bonheur.

Il existe des solutions pour tous les déchets, essayons ensemble de les traiter dans les règles de l'art sans exception.

Nous ne pourrons pas éternellement fermer les yeux sur les infractions. Si exceptionnellement un problème vous paraît difficile à régler seul, n'hésitez pas à nous en parler, peut-être que collectivement nous y arriverons plus facilement.

Bonne et heureuse année.

Jean-François LAVALETTE

SCODEM = SYNDICAT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Le Syndicat de collecte des déchets ménagers des deux rivières à Esprels



Bac gris équipé d'une puce électronique



Bac jaune



Camion benne



Bienvenue à

Joyce DEWASMES

Elyne JACQUEY



Toutes nos pensées aux familles de

Monsieur Daniel BEGEOT

Monsieur Yves HENRY

Monsieur Jean DUHAUT

Jean-Marie RONDEY

Les visiteurs à Gouhenans



AVANT

QUELQUES TRAVAUX AU CHATEAU PLUS TARD

PENDANT



APRES



Chemin faisant, sur le Mont



TRIAL VELO
2021



STEPHANE CORDIER, BUCHERON DE GOUHENANS, A EU L'HONNEUR D'EXPLOITER UN CHENE DESTINE A LA CHARPENTE DE NOTRE DAME DE PARIS, FORET DE VOUHENANS (EN LIMITE DE GOUHENANS)



Un an de levés de soleil au bureau - Nathalie

Bestioles

TADORNES CASARFA

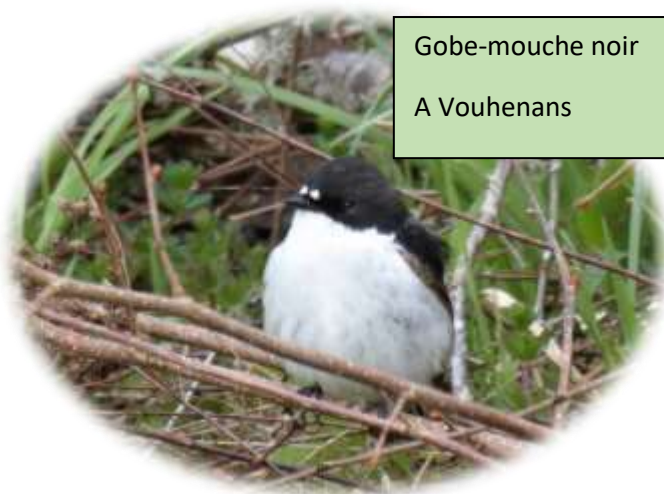
**Au château à
Gouhenans**



Busard des roseaux - Gouhenans



Gobe-mouche noir
A Vouhenans



Guêpiers d'Europe à Longeville



**Huppe fasciée sur le
Mont**
Gouhenans

Vœux



C'est avec grands regrets que nous ne ferons pas de cérémonie des Vœux du maire en janvier.

Ne sachant quelles seront les conditions à cette période, nous préférons ne rien prévoir et avoir une bonne surprise.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2022, santé, joie et
..... retrouvailles que nous espérons de tout cœur.

Fêtons Noël et la Nouvelle Année tout de même, avec prudence.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Une petite dernière pour la route enneigée

10 décembre au matin, Thomas est sur le pont dès 7h30, ce vendredi. Il aurait dû rester sous la couette, ne travaillant pas les vendredis en hiver.





CE BULLETIN EST REDIGE PAR LA COMMISSION COMMUNALE
« COMMUNICATION »

Sylvie
Jean-François
Jean-Louis
Michel C
Aidés de :
Michel P
Hervé
Fabienne
Nathalie
Véronique

Contributions photos : Jean-François, Nathalie, Michel C, Marc –
et merci aux enfants de M Jean Duhaut pour les photos de la page "rétro"